



**COMITE
DEPARTEMENTAL
ALLIER**

Réunion du Comité Directeur

Vendredi 29 mai 2020

19 heures 00

En visio

<u>Présents</u>	LEFAURE Thierry Président BEILHE Claude BRANGER Sébastien BRAVARD Laurent DESFORGES Christelle FRAILE Xavier GARÇON Bernadette GODEFROY Jean-Marie LAPORTE Michèle LAPORTE Guy LATHENE Jérôme PERROT Nathalie RENARD Patrick ROBIN Laurent SCHMITT Jean-Marc
<u>Excusés</u>	BERGON Alain BOUCHARD Christine CHANET Florian GODEFROY Isabelle MERKEL Christelle PASCAL Pierre PASQUIER Sylvie

1°) Accueil - Points Président

Le président ouvre la séance à 19h faisant état des présents, listant les excusés. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et présente les modalités de déroulement de cette réunion qui aura lieu en visio au regard du contexte sanitaire actuel.

2°) Validation PV 30 janvier 2020

Le procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

3°) Compte-rendu adressé au mois de mars :

Ce compte-rendu du mois de mars est adopté en prenant en compte les modifications suivantes :

- La convention Quenoha : pas de décision de prise (pas d'avancée dans les négociations), le dossier sera examiné à la réunion de rentrée
- Vote électronique pour la prochaine assemblée générale : une subvention a été versée de la part de la ligue AURA, le vote se déroulera selon ce procédé. Démarches à effectuer dans ce sens.

- La commande de la rallonge pour l'ARES est passée.

4°) Conditions de reprise

Le Club de Montluçon n'a pas d'information. Sauf à noter, qu'il y a actuellement un souci technique en cours de résolution à la piscine

Pour Moulins, il est demandé au Nautic Club de présenter le protocole de reprise : groupe de 10 uniquement, que les compétiteurs, et ce ne sera que pour la natation. Pour le Water Polo, reprise compliquée du fait de l'interdiction de contact.

En ce qui concerne Vichy : pas d'information pour l'ouverture au Club, des avancées pour le public avec des conditions de réservation mais pas de dates.

ST Germain des Fossés : Peu d'information, mais vraisemblablement une ouverture sans vestiaires, avec des limitations par groupe de 10 personnes début juillet.

Gannat : Le Club a annulé toutes les activités et la reprise s'effectuera au mois de septembre.

Les Clubs de Dompierre, Commentry et Cosne ne sont pas représentés, et pas d'éléments à ce jour.

Pour la natation artistique, il n'est pas envisagé de reprise pour cette saison.

Le Club de Moulins fera peut-être son gala en fin d'année.

La vidange est programmée en septembre, la date de reprise devra être fixée en conséquence.

5°) Projet calendrier sportif - saison 2020 -2021

Il ne s'agit pas de valider ce document ce jour. Il faudrait en faire une relecture notamment sur le point sur les lieux qui pourront accueillir les compétitions la saison prochaine (qui prend quelle compétition ?).

La Communauté d'Agglomération de Vichy a refusé les dates du 17 et 18 octobre 2020 pour le Meeting de rentrée. Il y a plusieurs solutions : trouver une autre date le 18 octobre sur un lieu (moulins ?) et le 1^{er} novembre à Vichy ou l'organisation dans une autre piscine les 17 et 18 octobre....

Moulins Propose d'organiser une compétition supplémentaire de Masters, date rajoutée.

Le Président demande de lui faire parvenir les remarques sur ce document de travail pour la prochaine réunion. Le prévisionnel est proche de celui de cette saison.

Jérôme Lathène fait remarquer qu'à ce jour, il n'y a pas beaucoup d'informations quant au fonctionnement de la nouvelle saison.

6°) Meeting de rentrée

Ce point sera abordé lors de la réunion du mois de juillet.

7°) Point Trésorerie

Il y a une somme négative de l'ordre de 10 000 Euros sur l'exercice à ce jour.

Les subventions sont en attente de versement :

- 4 500 € du département
- 4 500 € du dispositif qui remplace le CNDS
- La rétrocession des licences qui représente plus de 5 000 €.

Le réalisé sera quasi identique à celui de l'an passé.

Un point plus détaillé sera effectué lors de la réunion du mois de juillet.

8°) Assemblée générale 2020

Elle se déroulera le 10 octobre 2020 à 16h au CREPS de Vichy.

Considérant que la saison sportive est terminée, les rapports peuvent d'ores et déjà être établis.

Ces documents devront parvenir au plus tard le 31 août 2020 à la Secrétaire générale.

Comme noté précédemment, le vote se déroulera en mode électronique.

La ligue a versé 1 000 € au CDAN 03.

Il n'y aura pas de remise de récompenses cette année.

La date limite pour déposer les candidatures auprès du secrétariat général ou du Président est fixé au 10 septembre 2020 pour une validation par le <comité Directeur du 11 septembre 2020.

Le modèle type de candidature (joint au présent compte-rendu) sera mis en ligne sur le site internet avec un appel à candidature avec l'annonce officielle de l'AG.

Pour rappel, il faudra être licencié à la date de l'Assemblée Générale.

9°) Projet de règlement intérieur

Laurent Robin présente le document qui a été adressé en amont de la réunion. Il s'agit d'un document de travail. Il faut que chaque membre en prenne connaissance et l'objectif est de le faire valider lors de la prochaine Assemblée générale.

Les remarques sont attendues sous 15 jours - 3 semaines.

10°) Point des commissions

a) Informatique

Pas de remarque, l'activité s'est arrêtée.

b) Officiels

Les recyclages ont été faits, mais doivent être validés au niveau de la ligue.

Une réunion a eu lieu concernant les nouvelles dispositions relatives à l'arbitrage. Les officiels ne perdent pas leur statut, mais il va falloir effectuer un travail de communication pour ne pas démotiver les potentiels candidats.

c) Natation synchronisée

Les entraînements et les compétitions se sont arrêtés le 16 mars. Il n'y a pas de perspective de reprise pour cette saison.

d) Water Polo

Pas de consigne de la ligue pour la reprise pour l'instant.

Les classements sont sortis avec les matchs joués.

Xavier Fraile travaille sur un projet d'organisation de 3 demi-journées d'initiation au sein du département. Il se déplacerait avec un entraîneur dans les Clubs qui seraient d'accord pour accueillir le concept. Il sollicitera le financement d'un kit gonflable.

e) Les récompenses

Toutes les médailles avaient été commandées. Du fait de l'arrêt de la saison, le stock sera à utiliser pour la prochaine saison.

f) Masters

La saison est terminée. La compétition organisée à Gannat a été un succès. Il faudrait réussir à réunir plus de nageurs pour cette catégorie pour laquelle le nombre de compétiteurs est en baisse pour la 3^e saison consécutive. Une deuxième compétition sera programmée la saison prochaine

g) Ethique

Règlement intérieur : projet de document présenté ce jour.

Il y a encore des sujets à travailler : courriers types, cartes...

h) Sportive

Pour le Challenge avenir : les résultats obtenus sont conservés pour la prochaine saison. A noter que lors de la compétition de Cosne au mois de janvier, il y a eu un grand nombre de nageurs qui ont été présentés (83).

Il est relevé quelques difficultés pour l'organisation des pass'sport de l'eau. Mais il n'est pas possible de contraindre les clubs par des dates, ce sont eux qui décident de leur propre calendrier

11°) Questions diverses

Le 20 juin 2020 se déroulera le Conseil des Territoires, le Président a demandé à Laurent ROBIN d'assister avec lui à cette réunion qui se déroulera à Chamalières.

Il faudra réfléchir si un stage sera organisé avec les jeunes et s'il est fait un essai de mise en place d'une action de transversalité (par exemple le plongeon).

La prochaine réunion du Comité se déroulera le 03 juillet 2020 à Saint Germain des Fossés, si cela est possible en présentiel (si la réservation d'une salle est possible) ou ailleurs...un lieu sera proposé...

Le comité Directeur du mois de septembre le 11 se déroulera à Moulins ou en visio.

Le président remercie tous les membres pour leur implication durant cette olympiade et rappelle à chacun la date pour l'envoi des candidatures et espère que le plus grand nombre se positionnera pour un autre mandat.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h25

La secrétaire générale
Bernadette Garçon